

## **L'AFEPTB participait à la réunion sécurité ouvrages DGPR le 3 mai 2019**

Il est précisé que la note d'interprétation n'est pas une circulaire, mais a vocation à constituer un « vademecum » pour les maître d'ouvrages et leurs prestataires.

D'autres notes seront produites sur le corps du texte et sur les liens avec l'AEDDB. Un séminaire de présentation et d'échanges sera organisé à l'automne.

*bassinversant.org*